

LE MOLSHEMIEN

LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE MOLSHEIM - Numéro 43 - Automne 2006



Vue sur le vignoble
de Molsheim

Au sommaire

ENVIRONNEMENT

Le vignoble de Molsheim

pages 4 à 6

ECONOMIE

Molsheim : un premier projet d'immeuble de bureaux

page 7

A.P.B.P Les Artistes Peignant de la Bouche et du Pied

pages 8 à 9

SERVICE PUBLIC

Le Trésor Public

pages 10 à 11

SOCIAL

L'ABRAPA, «ensemble partageons la vie»

pages 12 à 13

SPORT

Le sport à Molsheim «au beau fixe»

pages 14 à 15

CULTURE

La Nalsace et les Nalsaciens, par Roland Perret

page 16

Les Prises de Becs, d'Henri Di Mattéo, peintre

page 17

L'école de musique René Muller

pages 18 à 19

TRAVAUX

Bâtiments, voiries et chantiers

pages 20 à 21

VIE LOCALE

Louis Juggery, de la graine d'artiste

page 22

ETAT CIVIL

Carnets blanc et rose

page 23

En couverture, Vue du vignoble de Molsheim

Directeur de la Publication : Laurent FURST
Comité de Rédaction : Laurent FURST, Chantal JEANPERT, Fernand MEHL, Jean SIMON, Jean-Michel WEBER, Didier LOGEL, Steve SCHEUER, Audrey GONNOT
Relecture : M. BARTHEL, A. KRIEGER, A. LAURAN, et C. URWEILLER
Coordination, photos et mise en page : Audrey GONNOT
Publicité & Impression : Chryss Imprimerie
Dépôt Légal à parution



En ce début d'automne, MOLSHEIM est véritablement devenue une «ville – chantiers» : «ville – chantiers» du contournement, de l'aménagement de la RD 422, de l'aménagement du quartier Ecospace, de la construction du stadium, de la rénovation du Foyer Le Moulin, du réaménagement de la Mairie, de celui de la Maison des Syndicats, de la modernisation de la Monnaie, sans oublier toutes les opérations plus modestes actuellement en cours.

Tous ces chantiers relèvent d'une seule et même volonté : celle de moderniser notre cité, de régler ses problèmes, de nous doter des équipements nécessaires pour améliorer la qualité de vie de tous à MOLSHEIM.

La période que nous vivons est assurément exceptionnelle par la densité et l'importance des projets, mais elle est aussi difficile en terme de contraintes pour le fonctionnement de notre cité. J'ai la conviction que nous tenons le bon cap, celui qui nous permet de moderniser et de faire progresser la ville, même si, et ce serait absurde de ne pas le dire, les contraintes sont nombreuses, et les difficultés réelles.

Je tiens ici à rendre hommage à celles et ceux qui par leur travail, leur soutien ou leur compréhension rendent tous ces projets possibles. Décidées par les élus, toutes ces opérations deviennent réalité, grâce à l'engagement professionnel, technique, humain de centaines de personnes, souvent anonymes, mais essentielles à nos dossiers.

Au cours de l'été, nous avons eu le bonheur de pouvoir relever plusieurs bonnes nouvelles :

- tout d'abord, la Ville a enfin obtenu sa 2^{ème} fleur. Ce résultat, très satisfaisant, est à mettre à l'actif de la petite équipe de jardiniers municipaux qui fait un travail remarquable, et à qui j'adresse toutes nos félicitations ;

- avec la rentrée scolaire, la Maison des élèves a été mise en service. Il s'agit-là d'une véritable satisfaction, même si quelques éléments restent à perfectionner. Ce bâtiment tenait particulièrement à cœur à Madame Catherine PETER, et je crois qu'elle aurait été très heureuse du résultat obtenu.

- enfin, et pour la première fois, une jeune concitoyenne, Ophélie ETIENNE, a gagné deux titres de championne du monde en natation. A l'âge de 16 ans, elle donne un exemple par son énergie et son dynamisme à toute notre ville et à l'ensemble de la jeunesse. Nous pouvons tous être très fiers de cette réussite exceptionnelle qui présage beaucoup d'autres succès.

En cet automne 2006, l'addition de tous ces éléments, au-delà des difficultés, doit nous pousser à regarder le présent et l'avenir avec un regard volontaire et positif en ayant toujours à l'esprit que c'est par l'effort consenti que l'on peut progresser.

**Votre Maire,
Laurent FURST**

Le vignoble de Molsheim

La Ville de Molsheim est surtout connue, sur le plan économique, pour ses activités industrielles et celles relevant du secteur tertiaire.

Toutefois, située sur la Route du Vin, Molsheim est également une localité viticole. En effet, le ban communal compte 120 ha de vignes et 8 viticulteurs professionnels, en-dehors des viticulteurs occasionnels ne vivant pas de cette ressource. De plus, pour les touristes, il existe un sentier viticole avec des visites guidées hebdomadaires.

La viticulture à Molsheim n'est pas récente. Elle remonterait, selon certaines découvertes, à la préhistoire,

des pépins de raisins datant de l'ère rubanée (Molsheim – Dachstein 4.500 ans avant Jésus-Christ) ayant été découverts dans des tumulus celtiques et des poteries romaines qui étaient décorées de grappes de raisins. Un document datant du Moyen-Âge a également fait état de transfert de propriétés viticoles à Molsheim. D'autres documents attestaient que l'Evêque de Strasbourg possédait des vignes sur la colline de Molsheim, notamment au fameux lieu-dit du "Bruderthal", vignes exploitées par des moines. On sait également que le lieu-dit du "Schafferstein" appartenant anciennement aux rois de Lotharingie fut, vers 1590, le premier vignoble des Chartreux.

Tout au long de l'histoire, des vignes étaient donc cultivées à Molsheim, certes sur des superficies variables suivant les événements, 220 ha étaient recensés vers 1900, elles n'étaient plus que de 72 ha à la veille de la seconde guerre mondiale et de 60 ha seulement en 1953, année de l'inauguration de la Route du Vin.

En raison d'une profonde restructuration de l'agriculture qui a eu pour effet l'abandon, petit à petit, de la polyculture traditionnelle au profit de la viticulture, Molsheim est devenue la localité viticole que l'on connaît aujourd'hui.



Vue générale sur le vignoble de Molsheim.

Photo : Hervé Colson

4

Les viticulteurs de Molsheim

Au total, 20 viticulteurs sont recensés à Molsheim. Ils exploitent 82,60 ha, ce qui correspondait, en 2005, à 5 401 hl de vin, tous cépages confondus. Le reste de la superficie, plantée sur le ban de Molsheim, est exploitée par des viticulteurs des localités environnantes où constitue de jeunes plantations.

Les viticulteurs professionnels sont constitués en Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (EARL) ou en Groupement Agricole d'Exploitation en Commun (GAEG). Il s'agit de René BOEHLER, Pierre HOERTER, Raymond GROSS, Alphonse KAES & Fils, Alain KLINGENFUS, Robert KLINGENFUS, Gérard NEUMEYER et Bernard WEBER.





Les vignes au printemps, avec leurs arcures.

LES DIFFERENTS METIERS DU VIN:

Les travaux dans les vignes :

L'entretien des vignes demande un travail important, varié et continu tout au long de l'année et pas seulement au moment des vendanges.

Parmi ces travaux, il y a lieu de distinguer :

- ceux qui concernent le sol
- ceux qui se rapportent aux pieds de vigne

Les travaux du sol :

Ils conditionnent un bon état général de la vigne. Il est donc important d'obtenir un sol propre soit par labourage ou fraisage de la terre ou éventuellement par des traitements raisonnés, afin de maîtriser la végétation parasite.

Les travaux sur les pieds de vigne:

Suivant les saisons, on pratique :

- la taille : en principe, pendant la saison hivernale ;
- le ramassage ou le broyage des sarments. Dans le passé, ils servaient au chauffage
- le redressement des poteaux et mise en état des fils de fer
- les arcures : les sarments restants sont courbés et attachés pour atténuer la vigueur de la pousse, la vigne étant par nature une plante très vivace.
- L'épamprage, le palissage et le rognage : ce sont des opérations qui

consistent à réduire la hauteur et la largeur des rangées de vignes et leur donner ce bel aspect d'alignement.

Les traitements

Une des tâches les plus importantes est le traitement antiparasitaire. Il intervient 4 à 5 fois par an, entre le mois de juin et d'août. Il permet de lutter contre les maladies telles que l'oïdium, la pourriture grise ou le dessèchement de la rafle (grappes) ou le mildiou ou black-rot, l'excorticose et le breunner, qui s'attaquent aux feuilles.

Contre les maladies du bois, observées ces dernières années, les différents traitements existants et autorisés sont plus aléatoires. Pour ces traitements, on peut trouver différents produits à effets plus ou moins prolongés, mais les viticulteurs « BIO » ne jurent que par la « bouillie bordelaise » et le soufre sous toutes ses formes.

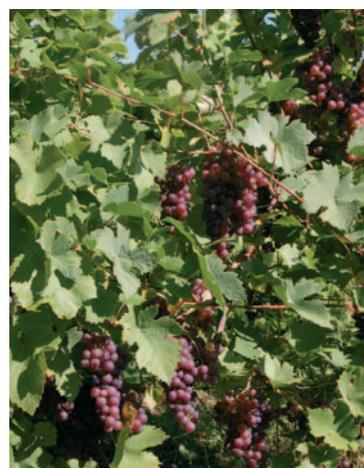
Les vendanges

C'est effectivement la tâche la mieux connue et la plus intéressante puisqu'elle représente le fruit d'un travail de toute une année. Les vendanges se font à la main comme le veut la tradition, ou à l'aide de machines de plus en plus perfectionnées. Par le passé, les porteurs de hottes ramenaient les raisins à pied, souvent en empruntant des sentiers jusqu'aux attelages stationnés sur des placettes, encore visibles de nos jours.

Le travail de caves

Sans rentrer dans les détails de la vinification, dont chaque viticulteur a ses propres recettes, on peut néanmoins citer les principales opérations, à savoir :

- le foulage des raisins (écrasement)
- la pression pour obtenir du jus de raisin, elle se fait à l'aide de pressoirs à mains, automatiques ou même pneumatiques
- la fermentation : opération très importante qui transforme le sucre du jus de raisin en alcool
- le collage pour éclaircir le vin
- la mise en bouteille lorsque le vin n'est pas stocké en fûts, ceux-ci peuvent être en chêne ou en inox.



Les cépages

Comme partout en Alsace, les sept sortes de raisin sont présentes sur notre territoire, à savoir :

- le Sylvaner
- le Pinot blanc et auxerrois
- le Pinot gris,
- le Pinot noir
- le Muscat
- le Riesling
- le Gewurztraminer



Peuvent s'ajouter le Chasselas (blanc ou rouge) qui est plutôt un raisin de table et aussi le Chardonnay, importé de la région champenoise qui est utilisé exclusivement pour la fabrication du crémant. A préciser que l'Edelzwicker n'est pas une variété de raisin, mais tout simplement un mélange de différents vins blancs d'Alsace.

Le vin et ses appellations

Les vins produits à Molsheim sont issus des différents cépages dont ils portent d'ailleurs l'appellation. Parfois celle-ci est accompagnée du nom du lieu-dit ou alors d'un nom prestigieux évoquant le passé de Molsheim.

Parmi les vins « tranquilles », on note encore les vendanges tardives, voire les vins de glace.

Depuis 1992, le vignoble de

Molsheim comporte également un lieu-dit classé le « Grand Cru Bruderstahl » de 18 hectares de superficie.

Enfin, il y a lieu d'évoquer « le Crémant » dans différents cépages, dont le Chardonnay, et qui présente près de 20 % de la production viticole totale.

Les festivités liées à la viticulture

Chaque année, le 1er mai, et cela depuis 1941, a lieu le Salon des vins à Molsheim, en même temps que la grande braderie. Au départ, elle s'appelait « Foire aux Vins », et se tenait dans la grande salle de la « Maison des Oeuvres ». Entre-temps elle a élu domicile dans les caveaux de la Monnaie.

On peut y goûter les meilleurs vins de la région viticole.

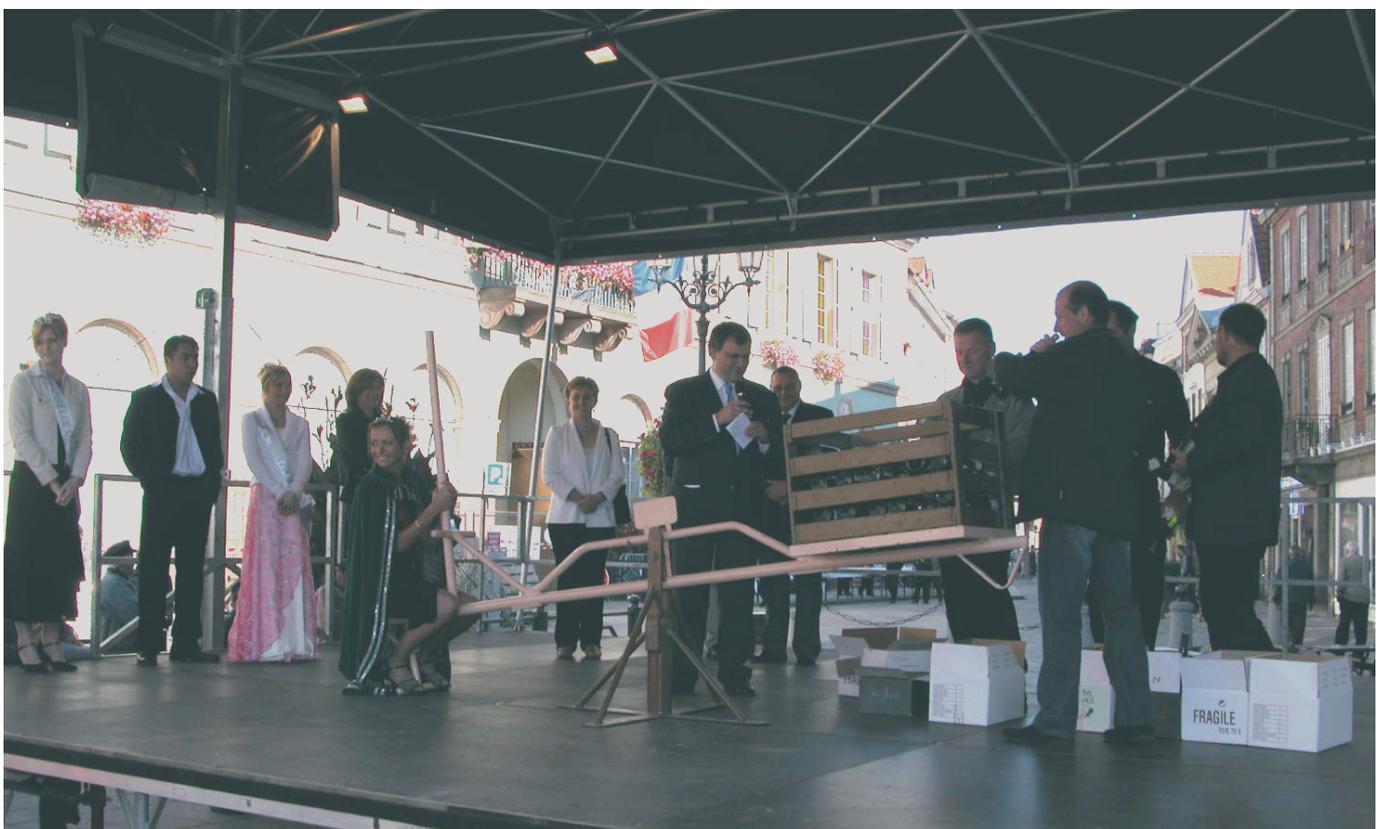
En raison des travaux entrepris à l'Hôtel de la Monnaie, l'édition 2007 du

Salon des Vins se tiendra à nouveau à l'Espace Saint Joseph et constituera un peu un retour aux sources.

Une autre festivité connue de longue date à Molsheim est la « Fête du Raisin » qui se tient le deuxième week-end du mois d'octobre. Initialement organisée place de l'Hôtel de Ville, elle a émigré sous un chapiteau dressé sur le parking de la Monnaie. Depuis quelques années cependant, le spectacle avec l'élection de la reine se tient dans la salle Manderscheidt. La 46^{ème} édition a été organisée les 7 et 8 octobre derniers, également à l'espace Saint Joseph, en raison de l'indisponibilité de l'Hôtel de la Monnaie.

Dès à présent, c'est une date à retenir et la Ville de Molsheim, ainsi que son Comité des Fêtes, vous convient à cette divertissante manifestation.

Fernand MEHL



Pesée de la reine, lors de la fête du Raisin.

Molsheim : un 1^{er} projet d'immeuble de bureaux

Au cours des dix années écoulées, MOLSHEIM a gagné près de 1 000 emplois.

Ce résultat est dû au dynamisme de tous les acteurs économiques de la cité, à l'extension importante de deux sociétés OSRAM et MILLIPORE et à l'arrivée de plusieurs entreprises nouvelles, telles l'A.P.B.P, l'Alsacienne de Brochage ou, plus récemment, la Tôlerie Fine.

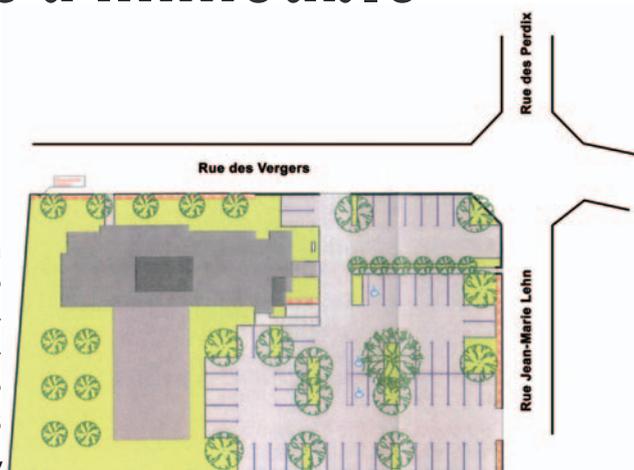
Toutefois, depuis plusieurs années maintenant, la Ville n'a plus de contact avec de nouvelles entreprises industrielles désirant s'installer dans notre région. Cela est dû au manque d'attractivité économique de notre pays qui ne sait plus attirer, voire garder, des activités industrielles dans un contexte international de forte concurrence.

Face à cette situation, de nouvelles stratégies de développement doivent être mises en œuvre. Jusqu'à présent, l'activité de bureaux est essentiellement concentrée dans l'agglomération strasbourgeoise. Si la Ville de MOLSHEIM arrivait à être attractive sur ce marché très spécifique, de nombreux emplois pourraient être localisés dans notre cité contribuant à la prospérité générale du territoire et à la baisse du taux de chômage.

Dans cette perspective, la municipalité a souhaité lancer une première opération pour tester le marché. Le choix s'est porté sur un terrain de 34,38 ares situé rue des Vergers, face à la société Outils MULLER. Le lieu a été choisi en raison de sa proximité avec la gare et de son accessibilité depuis le futur contournement. Autre élément important, le site est à proximité de quartiers d'habitations auxquels la Ville ne souhaitait pas greffer une activité générant des nuisances sonores ou visuelles.

Un partenariat efficace

La Société «Mur et Pierres», basée à HOLTZHEIM, ayant acheté le foncier pour une valeur de 137 000 euros, construira un bâtiment d'une surface proche de 1.500 m². Ce bâtiment aura vocation à accueillir différentes entreprises, des services publics ou des professionnels de santé. L'ensemble du rez-de-chaussée doit accueillir une société installée à Strasbourg, la Société BECHTLE Informatique. Cette entreprise compte aujourd'hui 32 salariés, son objectif étant de passer à un effectif de 50 personnes d'ici deux ans.



Deux étages de 300 m² chacun restent aujourd'hui à commercialiser. Toutefois, la Société «Mur et Pierres» a d'ores et déjà plusieurs contacts pour louer ou vendre des espaces fractionnables.

Pour la Ville de MOLSHEIM, l'opération se soldera par la cession d'un terrain, l'installation de nouveaux emplois et la finition harmonieuse d'une zone urbaine. Si l'opération est économiquement un succès, la Ville, avec le soutien de la Communauté de Communes, pourrait s'engager à l'avenir vers de nouvelles actions de ce type.

Le développement de la zone Espace, actuellement en cours d'aménagement, permettra d'accueillir pour les 15 prochaines années, sur près de 25 ha, de nouvelles activités venant renforcer et renouveler un tissu économique, dont la vitalité est la condition absolue de la prospérité et du bien-vivre de notre cité.

Laurent FURST

7



Vue de l'accès depuis la rue Jean-Marie Lehn.

[Entreprise]

A.P.B.P Les Artistes Peignant de la Bouche et du Pied

En 1956, Monsieur Arnulf Erich Stegmann, artiste handicapé peignant de la bouche, crée une association regroupant quelques amis qui étaient dans la même situation que lui, car leurs œuvres plaisaient et étonnaient considérablement. Après s'être déjà essayé par le passé, à titre personnel, à la fastidieuse méthode marketing du porte à porte pour promouvoir et vendre ses œuvres, A. E. Stegmann choisit donc une structure associative pour commercialiser les œuvres des artistes et leur assurer ainsi des revenus au même titre que n'importe quel autre artiste.



Serge Maudet peignant avec un enfant.



La salle des tableaux.

chacun et de ne pas être à la charge de la société, leur vie durant.

La distribution à grande échelle de leurs magnifiques œuvres d'art sous forme de cartes de vœux et de calendriers est assurée par des sociétés d'édition. Aujourd'hui, il y a plus de 40 sociétés d'édition au travers du monde. L'association regroupe plus de 700 artistes handicapés peignant de la bouche ou des pieds, originaires de plus de 70 pays.

d'autres personnes ayant perdu l'usage de leurs mains, le difficile exercice de la peinture avec la bouche ou le pied.

Toutes les sociétés d'édition du monde fonctionnent sur le même modèle. Chacune fait son choix parmi les œuvres sélectionnées par le jury de l'Association, puis les motifs choisis sont reproduits sur les cartes de vœux, les calendriers, les articles ca-



La devise de l'association est et reste « Keim Mitleid (pas de pitié) ». En effet, dès l'origine, les fondateurs ont refusé de vivre de la compassion des gens, car ils voulaient permettre aux artistes d'obtenir la reconnaissance de leur savoir-faire, de pouvoir vivre de leur travail comme tout un

Les artistes restent propriétaires de leurs œuvres, ils ont un statut de travailleur indépendant comme tout autre artiste. Leur temps est partagé entre la création et la promotion de leurs œuvres à travers des expositions de peinture. Certains ont même à cœur de faire découvrir à



Denise Legrix & Serge Maudet.

deau proposés dans le catalogue. La vente se fait par catalogue directement au particulier et par voie postale. Il n'y a aucune obligation d'achat mais chaque commande supplémentaire est bien sûre la bienvenue. Il y a deux envois par an.

Le site de Molsheim – Société d'Édition pour la France

C'est donc une société d'édition qui se trouve à Molsheim en zone industrielle, le gérant en est Florian Stegmann qui n'est autre que le petit-fils du fondateur. Créée en 1959 à Strasbourg, la société A.P.B.P. est installée dans notre commune depuis 1997. Les artistes aiment venir à la société d'édition molshémienne à l'occasion de présentations, d'événementiels, ou pour une simple visite.

Le site emploie 45 personnes de manière permanente, représentant 42 équivalents temps plein. Mais en saison, près de 100 personnes sont employées, le complément par voie d'embauche en contrat saisonnier et d'intérim. Il est également fait appel à du personnel handicapé et aux associations d'insertion locales.

L'entreprise fonctionne selon un mode organisationnel classique, un service administratif et commer-

cial se charge du catalogue et de la gestion au quotidien (comptabilité, fournisseurs, relation avec l'association, expositions), un service atelier se charge des mailings, des préparations et d'envoi des commandes, des personnalisations.

Puis le tout est envoyé sur toute la France, exclusivement par La Poste.

Les artistes

L'artiste la plus connue est Denise Legrix, âgée de 96 ans, elle peint de la bouche, elle est venue au monde sans bras et sans jambes. Elle a bien



connu le fondateur auprès duquel elle a été très active pour l'association dès ses débuts. Son talent est mondialement reconnu, elle a été élevée au grade d'Officier de la Légion d'Honneur en 2003.

La France a toujours été représentée aux postes importants de cette association internationale. Madame Marlyse TOVAE originaire de ROTHAU, qui était la gérante de la société d'édition française pendant



Les artistes lors d'une exposition de peintures.

26 années, a repris la présidence de l'Association après le décès de A.E. Stegmann en 1984. Elle a assuré ce poste jusqu'en 2002, année de sa disparition.

Serge MAUDET, originaire des Deux-Sèvres, siège actuellement au Comité Directeur de l'Association.

Depuis 2003, l'association est présidée par l'artiste italien Eros BONAMINI.

Les artistes ont créé les sociétés d'édition, car elles sont la réponse à la nécessité d'assurer la promotion de leurs œuvres et de soutenir le développement de leurs activités, alors faites leur bon accueil.

Chantal JEANPERT

Le Trésor Public



Le Trésor Public, 34 rue de la Boucherie.

Implanté en général au chef lieu de canton, le Trésor Public est l'établissement collecteur d'impôts pour les contribuables. Toutefois, sous l'autorité du Ministère de l'Économie, il assure cinq missions pour le compte de l'État, du secteur public local, des entreprises et des particuliers : il recouvre les recettes publiques, il contrôle le paiement des dépenses publiques, il produit l'information budgétaire et comptable publique, il joue un rôle d'expert et de conseil financier, il gère les dépôts de fonds d'intérêt général.

En particulier pour les Collectivités Locales : il est le comptable, pour cela il tient les comptes des Communes, des Communautés de Communes et de leurs établissements publics, des Hôpitaux, etc. Il rend compte chaque année de sa gestion par un compte de gestion qui est soumis au vote des assemblées délibéran-

tes (conseil municipal pour la commune) et contrôlé par la chambre régionale des comptes.

La tenue quotidienne de la comptabilité est la retranscription de toutes les opérations financières quel qu'en soit le montant, titre de recettes lorsque la collectivité facture une prestation ou un mandat lorsqu'elle doit de l'argent à un fournisseur. C'est aussi, la maîtrise des délais de paiement et pour cela il se charge de rentrer l'argent qui est dû. Lorsque les paiements tardent à venir, et après les voies de recours amiables, les lettres de rappel recommandées, puis le commandement à payer, il peut s'en suivre la saisie sur salaire ou sur l'ensemble des revenus de la personne. Sachez que les titres sont dits : « exécutoires de droit », dès l'émission, c'est-à-dire qu'ils sont for-

cément à payer quel que soit le contentieux qui pourrait exister.

Le Trésor Public a également un rôle de conseil, s'il ne se prononce pas sur l'opportunité des projets, il peut apporter un éclairage juridique, fiscal, financier qui sera une aide à la décision.

A Molsheim...

La trésorerie de Molsheim compte 11 personnes, 10 agents pluridisciplinaires, fonctionnaires de l'État, au service de la population pour répondre, résoudre, aider ou diriger en cas de difficulté. Cette entité fonctionne comme un cabinet comptable, dont le « Grand Argentier » est depuis peu, Monsieur Alphonse WACH.

Monsieur Alphonse WACH a 50 ans. Il est Diplômé universitaire, il a obtenu une maîtrise en droit à l'Université Robert Schumann à Strasbourg. Pendant ses études, il s'est présenté au concours d'Inspecteur du Trésor. Il a suivi pendant une année la formation professionnelle à Marne La Vallée à l'École Nationale du Trésor et a brillamment réussi l'examen de sortie d'école ce qui lui permet d'être nommé immédiatement à la Trésorerie Générale de Strasbourg. Il y restera 16 ans, il y occupera différents postes.

En 1995, il est nommé agent comptable de l'ENA (Ecole Nationale de l'Administration) et du Centre d'Etudes Européennes de Strasbourg, il occupera ces fonctions pendant 7 ans. De 2002 à 2003, il est affecté au SGARE (Secrétariat Général des Affaires Régionales et Européennes), or-



Alphonse WACH, nouveau percepteur de Molsheim.

ganisme chargé de l'évaluation des fonds structurels à l'échelon régional de la Préfecture.

En octobre 2003, il est nommé à la Trésorerie de Lorquin en Moselle, qui couvre 18 communes, une communauté de communes, deux hôpitaux spécialisés : un Centre d'Aide par le Travail et une Maison d'Accueil Spécialisée. L'ensemble représentant 6 800 habitants.

Depuis le 1^{er} juillet 2006, Monsieur Alphonse WACH est en poste à Molsheim et gère les comptes de 10 communes, une communauté de communes, un sictom, un syndicat des eaux, un hôpital, mais ceci représentant 21 400 habitants.

Nous lui souhaitons la bienvenue et bon courage, dans la tâche délicate qui est la sienne.

Chantal JEANPERT



Une partie des agents du Trésor Public de Molsheim.

L'ABRAPA, «ensemble, partageons la vie»

Une structure professionnelle, une association militante...

C'est en 1961 que Théo Braun, Ministre et Président de la CRAV, a eu cette idée sociale de créer l'ABRAPA. Son objet était de venir en aide à la population âgée du Bas-Rhin.

45 ans plus tard, l'ABRAPA est devenue une structure professionnelle importante employant près de 2400 salariés oeuvrant sur tout le département. Elle a su développer et proposer les réponses adaptées aux besoins des personnes fragilisées. Ses deux cœurs de métier sont le maintien à domicile et l'hébergement en établissements spécialisés.

Pour autant, le professionnalisme qui caractérise cette association n'aura pas masqué son engagement militant : elle est membre des réseaux nationaux UNA et FEHAP, référencée par l'enseigne France Domicile, Agréée Qualité et Autorisée par le Conseil Général. Avec d'autres structures, elle compose le Groupement des Associations Agréées Qualité d'Alsace. Il s'agit d'un collectif d'employeurs associatifs qui défend les intérêts des Aides à Domicile, notamment en ce qui concerne la for-

mation professionnelle.

L'ABRAPA, fait une promesse: « **Ensemble, partageons la vie** ». C'est ainsi qu'elle offre une solution, la plus adaptée possible, à chaque situation rencontrée :

1. Sur le secteur de Molsheim

- Aide et accompagnement à domicile, y compris l'entretien de la maison,
- Télé-assistance, connue sous le nom de « Bip Tranquille »,



Le bip tranquille.

2. Hors secteur de Molsheim

- Soins infirmiers à domicile sur prescription médicale,
- « Sélénee », le service de nuit itinérant de 19h00 à 05h00,
- Restaurants-club et animations,
- « Auto Saveurs » qui



Une équipe à votre service : Yolande SCHWARTZ, Responsable de Secteur (assise), Kathia FARNER, Assistante technique (à gauche), Annie DILLENSEGER, Secrétaire, (à droite)

- dépose et raccompagne les personnes âgées au restaurant-club,
- Portage de repas à domicile, y compris de régime,
- Accueil de Jour « Maryse Bastié » pour recréer le lien social,
- Hôpitaux de Jour, sur prescription médicale,
- Résidences, Maisons de retraite médicalisées et Longs Séjours.

L'ABRAPA s'implique également dans le champ du handicap en s'appuyant sur certains services de soins infirmiers à domicile et d'autres financements de la DDASS.

Soucieuse de l'intérêt général, cette association s'implique également dans le Plan BORLOO et s'ouvre résolument sur les services à la personne tels que souhaités par le gouvernement. Par exemple, le financement par le CESU est accepté.

L'ABRAPA et le secteur de Molsheim

Le secteur de Molsheim est l'un des 26 secteurs d'Aide à domicile de



Portage de repas.

l'ABRAPA qui couvrent l'ensemble du département.

Mme Yolande SCHWARTZ est la Responsable de ce secteur. Entourée d'une équipe administrative, elle encadre 74 Aides à domicile qui interviennent 7 jours sur 7 sur Molsheim, Rosheim et alentours.

Deux options d'intervention sont proposées pour l'intervention à domicile :

1) le « **Prestataire** » : l'ABRAPA est l'employeur et assure la gestion du personnel. Elle sélectionne le personnel d'intervention au profit du bénéficiaire du service.

2) le « **Mandataire** » : L'ABRAPA recherche l'intervenant(e) à domicile et réalise les tâches administratives. Cette option est généralement moins chère que le prestataire, mais le bénéficiaire du service assume la responsabilité d'employeur.

L'association met à disposition dif-



Parmi les activités proposées, le repassage.

férents professionnels de l'intervention à domicile :

- les Agents à domicile réalisent principalement les tâches courantes de la maison, y compris des tâches administratives simples,

- les Employés à Domicile, titulaires d'un diplôme, accompagnent le bénéficiaire dans les activités quotidiennes de la vie,

- les Auxiliaires de Vie Sociale, diplômés DEAVS, aident dans les actes essentiels de la vie (alimentation, mobilité, habillement, toilette...)

Une qualité de service pour répondre aux attentes

L'ABRAPA s'est engagée depuis toujours dans la qualité de service. Mais aujourd'hui, elle a défini une véritable « Politique Qualité » en structurant son savoir-faire :

1. La professionnalisation

L'association développe la compétence professionnelle des Aides à domicile. Si nombre de formations continues participent au plan annuel de formation, elles favorisent aussi la démarche de Validation des Acquis et de l'Expérience pour l'obtention du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie Sociale.

2. La continuité du service

En cas d'absence de l'Aide à domicile (congs, maladie, formation...), l'association propose immédiatement un remplacement pour ne pas rompre l'intervention.

3. Le plan d'aide personnalisé

L'association établit un plan d'aide personnalisé tenant compte de l'environnement et du choix de vie de la personne. Une recherche de financement est systématiquement proposée.

4. Un partenariat pour une meilleure coordination

L'ABRAPA entretient des relations avec les acteurs médico-sociaux (assistantes sociales, infirmières, établissements ou services spécialisés...). Ainsi, pour chaque situation, l'association proposera toujours une solution, qu'elle soit initiale, complémentaire ou objet d'une orientation autre qu'ABRAPA.



La maison de retraite Ste Agnès au Neudorf.

5. L'évaluation des situations et des prestations

Régulièrement, Mme SCHWARTZ réalise une évaluation des besoins pour adapter l'intervention. Par ailleurs, une Responsable Evaluation basée au siège à Eckbolsheim intervient pour régler des situations parfois difficiles.

Enfin, le service Qualité de l'ABRAPA optimise les pratiques professionnelles et les organisations et mesure la satisfaction des « clients ».

La primauté de la personne et le respect de ses choix sont les premières valeurs exprimées dans le Projet Associatif de l'Association ABRAPA. Quels que soient les besoins d'aujourd'hui ou de demain, cette grande association à votre service s'engage à vous apporter les réponses que vous attendez...

Pour tout renseignement :

ABRAPA

Antenne des cantons de Molsheim-Rosheim - Centre Socio-Culturel

6, rue Notre Dame -
67120 MOLLSHEIM

Tel : 03 88 38 65 16 -
Fax : 03 88 38 76 78

Mail : ant.molsheim@abrapa.asso.fr

Le sport à Molsheim «au beau fixe»

Le sport à Molsheim se porte bien. Et même trop bien.... Et cela tant au niveau des résultats sportifs que du nombre croissant de licenciés.

Imaginez qu'en 10 ans plus de 1 100 licenciés sont venus grossir les effectifs. En fin de saison dernière, quelques 3 300 licenciés sont recensés pour 25 associations sportives regroupées au sein de l'OMS (Office Municipal des Sports). D'autant que cette année, le club d'échecs d'Ergersheim-Molsheim ainsi que le club de rugby MOM (Mutzig Ovalie Molsheim) viendront grossir les rangs des licenciés actuels. On peut logiquement penser que le Stadium de Molsheim devrait aussi apporter de nouveaux licenciés au club de football local.

Pour une ville de la taille de Molsheim, compter autant de licenciés sportifs est un ratio exceptionnel.

L'effet ATALANTE.

Les raisons de ce «boum» sont dues à différents paramètres. Il y a d'abord l'effet Atalante.



Le gymnase Atalante.

Le gymnase, dont la construction s'est achevée en 1998, était attendu par toute la population scolaire mais il a aussi apporté une grosse bouffée d'oxygène aux associations sportives du MOC (Molsheim Olympique Club) et à la section de basket du Cercle Saint Georges.

Les clubs d'arts martiaux, en l'occurrence le Judo, l'Aïkido et le Sambo résident également dans le dojo du gymnase.

L'Atalante a permis aux associations d'accueillir convenablement les nouveaux membres et de travailler dans des conditions confortables.

Le dynamisme des associations.

Mais toutes les associations sportives, qu'elles résident à Atalante, au Hossenlopp ou sur leur propprostructure, proposent à leurs membres des services et des activités intéressants et très encadrés.

Au moment où la législation demande de plus en plus d'éducateurs brevetés et que cela génère un coût non négligeable aux associations, celles-ci ont fait l'effort de former les moniteurs afin, d'une part, d'avoir les agréments et, d'autre part, d'apporter au public des garanties d'encadrement et d'accueil.

Le dynamisme de nos associations, la formation donnée aux éducateurs, l'engagement de nos bénévoles apportent un réel plus et font que les licenciés affluent vers les clubs. Les compétiteurs pris dans cette démarche de qualité donnent au club d'excellents résultats sportifs, voire exceptionnels.

Résultats sportifs.

La saison dernière, les résultats ont été remarquables et nous en reparle-



Le gymnase Hossenlopp.



Photo : Jean Schmitt

Championnat de France de handball, MOC / Sobogue.

rons dans le numéro du Molshémien de fin d'année.

Néanmoins, plusieurs résultats notamment par équipe nous ont particulièrement ravés :

- L'accession en promotion d'excellence régionale de l'équipe de bas-

ket du Cercle Saint Georges, sans oublier la montée de l'équipe 2 en division supérieure,

- L'accession en Nationale 3 du MOC Handball, 29 ans après avoir déjà évolué à ce niveau,



- Le club de football «La Sportive» qui accède à la Promotion Départementale,

- L'équipe masculine de badminton monte d'un cran au niveau supérieur départemental,

- Et tant d'autres résultats sportifs qui seront présentés dans notre prochain numéro.

Ces résultats proviennent d'un gros travail de formation effectué par les associations. C'est le fruit d'une politique sportive raisonnable et basée sur les forces vives de chaque association.

Seul bémol, les créneaux horaires. Chaque médaille a son revers, et pour la ville, il s'agit de la planification des usagers de nos gymnases.

Il faut savoir que les gymnases Atalante et Hossenlopp sont exploités plus de 80 heures par semaine. Cela commence tous les jours de la semaine, dès 8 heures avec les scolaires, et se termine à 23h par les associations. Le dimanche est réservé en partie aux compétitions et, là aussi, cela se bouscule.

Chaque année, le planning devient de plus en plus ardu et des arbitrages deviennent indispensables pour attribuer des créneaux horaires et cela ne se fait pas sans grincement de dents quelquefois, hélas ! Cette gestion des heures de salle est contraignante, mais la ville de Molsheim est victime des succès de ses associations. Plus de licenciés, plus d'associations et cela se concrétise par plus de demandes de créneaux horaires.

Les infrastructures sportives à Molsheim sont utilisées au maximum de leur capacité, ce qui obligera la Ville à entamer une réflexion pour que cette problématique soit prise en compte. Du côté de l'exécutif de la ville, on s'y emploie.

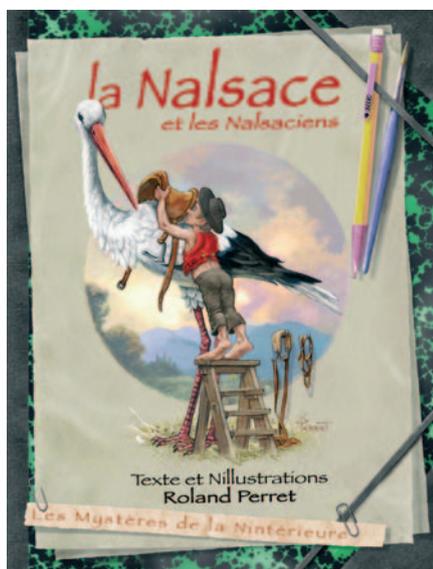
Jean-Michel WEBER

Retrouvez la liste des toutes les associations sportives de Molsheim sur www.molsheim.fr

[Parution]

La Nalsace et les Nalsaciens

Par Roland Perret



A la question : « Existe-t-il une Alsace parallèle ? », Roland PERRET répond oui sans hésitation aucune. Non seulement elle existe, mais de plus il prétend l'avoir rencontrée et y avoir un atelier !

« Tout ce qui est bon en Alsace vient de la Nalsace par la Nimportation », précise-t-il l'œil malicieux.

Après le peintre, le fresquiste, voici la première production de Roland PERRET, écrivain.

« La Nalsace et les Nalsaciens » est un livre tout à fait original, de 96 pages, de format 24 cm x 31 cm, richement illustré par l'auteur lui-même (140 illustrations).

Roland Perret s'y met en scène et raconte comment il est allé dans le monde parallèle et inversé de la Nalsace, sous la conduite du guide Zeig, pour y découvrir et nous révéler les rapports profonds qui existent entre la Nalsace et l'Alsace.

C'est à une véritable histoire qu'il nous convie en nous entraînant dans un monde imaginaire et délirant. Mais que l'on ne s'y trompe pas, sous l'approche fantastique que nous propose Roland Perret, il nous est donné de découvrir un vérita-

ble roman initiatique qui sait si bien nous parler des Alsaciens qu'il crée une mythologie alsacienne.

Si l'objet du livre vise le plaisir de découvrir ou de re-découvrir l'Alsace, l'ivresse dans laquelle est entraîné le lecteur est ici démultipliée par le croisement de trois niveaux d'approche :

- le ton résolument humoristique choisi pour décrire les Alsaciens qui s'accommodent bien de l'auto-dérision et de cet esprit malicieux, taquin, drolatique qu'ils aiment à cultiver ;
- l'évocation des caractéristiques culturelles de l'Alsace au travers de ses mœurs et coutumes, de ses mythes et légendes ;
- une réflexion philosophique, spirituelle, métaphysique sous-jacente sur l'origine et la signification de certains objets, de symboles dont on aurait oublié le sens, des arbres de vie, des bretzels...

En Nalsace, nous allons ainsi retrouver des personnalités telles que Bardolledi, Edouard Chouravé, également le Pédaleur dans la choucroute, l'Ailesacienne de l'été, la NéeFéeMère qui, dans les boules de Noël, existe grâce à la lumière de la bougie ; nous connaissons enfin le Chouia, cet enfant nalsacien né dans les choux, reconnaissable à ses oreilles en feuilles de chou, et qui déchire avec ses dents les lamelles de la choucroute...

« La Nalsace et les Nalsaciens » est disponible en librairie et chez l'éditeur : Petites Vagues – Editions à La Broque (les.petitesvagues@orange.fr) ainsi que chez Roland Perret 10, rue du Béarn 67120 Molsheim - tél. 03.88.48.80.80 (rolandperret@free.fr)

Vous pouvez visiter le monde parallèle de la Nalsace sur www.nalsace.com

Jean SIMON

A Molsheim

Les 18 et 19 novembre 2006
Salle de la Metzsig

FESTIVAL DES NAMIS DE LA NALSACE

A l'occasion de la sortie de son livre « La Nalsace et les Nalsaciens », Roland Perret invite à deux jours de rencontres festives avec :

- conférence – projection sur la Nalsace et exposition des illustrations
- dédicace de son livre

Il sera entouré de nombreux Namis qui ont réalisé, chacun dans leur spécialité, un objet ayant trait à la Nalsace : un bijoutier, un pâtissier, un chocolatier, cinq sculpteurs, des poètes, des conteurs, un écrivain, des musiciens, des chanteuses, des traiteurs, un décorateur... le tout dans un décor tiré du livre.

Une véritable plongée dans la Nalsace où vous découvrirez les bretzel-mystics, des lianes de bretzelbaams dans tous les coins, un cadran solaire de la Nintérieure, un sceptre de la Nalsace, des runes nalsaciennes, des bonbons Dolleprane, et plein d'autres objets insolites.

Entrée libre



[Peinture]

Les «Prises de Becs» D'Henri DI MATTEO, peintre

Au printemps 2006, l'espace d'exposition du Musée de la Chartreuse a eu le plaisir d'accueillir l'accrochage d'Henri Di Mattéo.

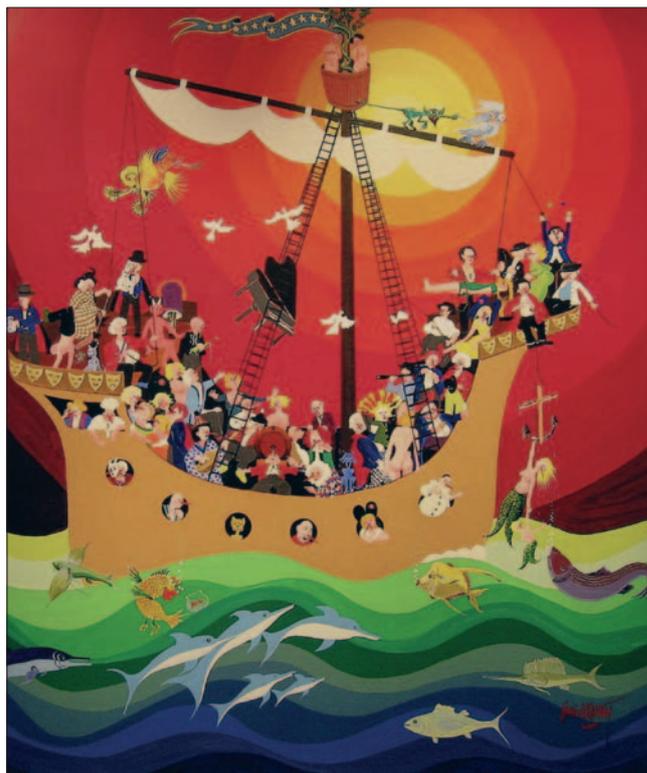
Venu en voisin (Henri Di Mattéo demeure dans l'aile du Prieuré de la Chartreuse qui abrite également la Médiathèque municipale), le peintre nous a proposé un ensemble de 38 œuvres originales intitulé « Prises de becs ». Réalisée sur une période resserrée de dix huit mois, cette exposition fonde son unité thématique sur « l'alsaciennité » de son inspiration, symboliquement représentée par les personnages dotés d'un long bec rouge et pointu de cigogne, et sur la force du style personnel du peintre.

Ce sont des tableaux qui nous fascinent, nous parlent, nous séduisent, nous amusent, nous interpellent... Chaque composition, parfaitement

cadree et fouillée, est une séquence de vie, que l'utilisation de couleurs volontairement vives irise d'une intense luminosité. L'originalité des mises en situation, la présence et la précision des décors et surtout les nombreux personnages qui y sont croqués donnent à chacun des tableaux sa vie propre et révèlent une inspiration générale où transparaissent humour, malice, clins d'œil, regards croisés...



La Chartreuse de Molsheim.



La Nef des Fous.

Pour Henri Di Mattéo, la peinture doit être l'expression d'un message. Ses sujets de prédilection nous entraînent ainsi des contradictions de la culture alsacienne à l'actualité du moment (l'Europe, la mondialisation), de la place privilégiée qu'il laisse à la nature à sa passion pour la magie (jeux de cartes, sortilèges, lévitation, prestidigitation).

Issu d'une famille italienne originaire des Abruzzes, Henri Di Mattéo fut élève à l'École des Beaux-Arts de Saint Etienne et aurait pu choisir de mener une carrière d'artiste. C'est en faisant valoir ses droits à la retraite, il y a quatre ans, qu'il est rattrapé par sa passion pour la peinture. Il a déjà plusieurs expositions à thème à son actif : aux Sables d'Olonnes, à Colmar, à Saint Etienne et bien sûr à Molsheim, à laquelle il a réservé sa première exposition dans le Bas-Rhin.

Dans la collection des œuvres présentées au Musée de la Chartreuse, vous pouvez désormais admirer le tableau qu'Henri Di Mattéo a offert à la Ville de Molsheim, et qui a pour thème ... la Chartreuse !

Jean SIMON

Ecole de musique René Muller

L'école de musique est fondée par René Muller en 1976, elle est aujourd'hui répartie dans deux centres musicaux.

Le premier centre se trouve dans les Vosges, il est dirigé par René Muller, le deuxième se trouve à Molsheim et c'est son fils Christophe qui le gère.

Le centre musical de Molsheim propose des cours de piano, de clavier, d'orgue, de guitare, d'accordéon et de batterie.

Les cours peuvent être déclinés de diverses manières : collectifs ou individuels pour enfants ou adultes, au centre musical, à domicile ou dans les salles communales.

La musique est enseignée par deux professeurs, Christophe Muller et Marc Bourdon.

Les cours se déroulent toute la semaine, du lundi matin au samedi après-midi.

Ils se font en fonction des disponibilités des élèves, tandis que les cours dans les salles communales ont des créneaux fixes.

On peut ainsi trouver l'école de musique René Muller dans les communes suivantes : Epfig, Eloyes, Ernolsheim-sur-Bruche, Gertwiller, Wisches, Zellwiller et la Claque.

L'école compte environ 180 élèves à Molsheim, les plus jeunes ont 4 ans et participent à un éveil musical, les plus âgés sont des adultes qui souhaitent perfectionner la pratique d'un instrument ou apprendre la musique tout simplement.



Christophe Muller et une de ses élèves.

L'école n'a pas de programme fixe en matière de choix musicaux et s'adapte en fonction de la demande des élèves, ce qui permet de diversifier les types de musique proposés.

Les élèves peuvent participer au concours du Trophée National de l'Académie Musicale de France (AMF), qui, pour les meilleurs, peut les emmener jusqu'à Paris. L'école de musique a de nombreux lauréats (une trentaine depuis 2000) dans les différents instruments et catégories de probatoire à excellence.

L'école compte 6 orchestres :

- Claviers
- Accordéons
- Guitares
- Loupiots (élèves débutants)
- Senior (anciens élèves)
- Grand orchestre (5^{ème} au concours)



Un cours collectif du mercredi matin.



Le grand orchestre lors du concours mondial d'orchestre à Innsbruck en 2001.



mondial d'orchestre à Innsbruck en 2001)

L'école de musique René Muller a fêté cette année son 30^{ème} anniversaire lors d'un grand spectacle, intitulé « La Fiesta ».

Organisé tous les deux ans, ce grand spectacle regroupe tous les élèves en différents orchestres de niveaux pour interpréter divers morceaux. Ce spectacle associant musique, danse et chant permet d'apprécier les efforts fournis par les élèves lors des mois précédents.

Ecole de musique René Muller

43 route de Dachstein
67120 MOLSHEIM
Tél : 03 88 49 32 11
Portable : 06 08 64 77 62



Gaston et ses acolytes lors du spectacle «Fiesta».

Les travaux de l'été

Chapelle Notre-Dame

Le chantier touche à sa fin après de nombreux retards suite aux prescriptions des Architectes des bâtiments de France. Le coût des travaux s'élève à 389.636,47 euros. Le résultat obtenu permet la transmission aux générations futures d'un élément du patrimoine désormais en excellent état.



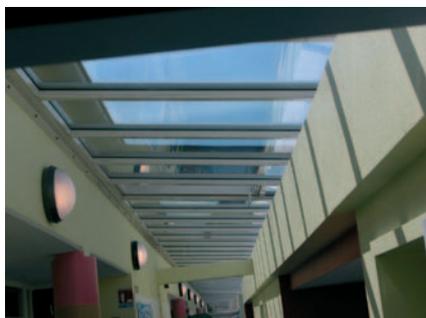
Maison des syndicats

L'ensemble des locaux sont en cours de restructuration et de mise aux normes. Les locaux de la Croix-Rouge vont être réaménagés, ce qui permettra de regrouper les activités de secourisme, de banque alimentaire, et le vestiboutique. Le coût des travaux est de 246.030,78 euros. La fin des travaux est prévue en décembre.



Verrière école des Prés

Parmis les nombreux travaux engagés dans les écoles tout au long de l'été, on trouve la restauration de la verrière de l'école des Prés pour un coût de 15.069,30 euros TTC. Ces travaux attendus par les parents et par l'équipe pédagogique permettront d'éviter les surchaleurs en été et le froid en hiver.



Maison des élèves

La Maison des élèves a pu ouvrir en septembre dernier et répond à de nombreux besoins. Toutefois, un certain nombre de questions techniques reste en suspend, questions pour lesquelles des réponses vont être apportées.



Contournement

Le chantier du contournement conduit par l'équipe du Conseil Général avance au rythme établi dans le cadre du planning des travaux.



Photo: Hervé Colson

Gymnase Hossenlopp



Les deux vestiaires vétustes du gymnase Hossenlopp ont été restaurés pour un montant total de 105.436,14 euros TTC. Il reste à équiper le gymnase d'un système de badge pour réguler l'accès au bâtiment.

2^{ème} fleur pour Molsheim



Le travail de toute l'équipe des espaces verts, qui fournit des efforts considérables depuis quelques années, a été récompensé par l'obtention de la 2^{ème} fleur lors du concours des Villes et Villages fleuris.

Parking de la Monnaie



Le chantier du parking de la Monnaie s'est fait dans le prolongement des travaux du parvis de l'Eglise réalisés l'an passé. Le coût des travaux pour l'aménagement de la rue et du parking de la Monnaie est de 210.804,39 euros TTC.

Portes ouvertes aux ateliers municipaux le 21 mai dernier

Nombre de molshémiens ont pu découvrir lors de cette journée les ateliers municipaux, ses équipements, les véhicules et engins roulants.

Le fil directeur de la visite était un

jeu concours

« Connaissez-vous les Services Techniques de votre Ville ? »

Les gagnants se verront remettre un tee shirt.



REPONSES AU QUESTIONNAIRE

1. VOIRIES

a. Quelle est la superficie du ban communal ? 1083 ha

b. Quelle est la surface des terrains appartenant à la Ville de Molsheim ? 144 ha 56 a

c. Nos voiries en quelques chiffres :

Routes : 37,937 km

Places : 16 928 m²

Chemins ruraux : 11,745 km

d. Combien de tonnes de déchets sont collectées par balayage par an dans les rues ? 250 tonnes

e. Combien de panneaux de police et de signalisation sont en place dans nos rues ? 1600

f. Combien d'agents communaux entretiennent la voirie ? (Balayage, désherbage, réfection des nids de poule...) 10 agents

g. Combien de lampes d'éclairage public vous éclairent ? 1700

h. Combien d'agents communaux entretiennent l'éclairage public ainsi que le réseau électrique ? 2 agents

i. Combien de tonnes de sel ont été déversées dans les rues durant l'Hiver 2005 - 2006 ? 180 tonnes

2. ESPACES VERTS

a. Quelle est la surface d'espaces verts entretenus par les agents communaux ?

Espaces verts naturels : 9 ha

Gazon : 4 ha

Espaces verts fleuris : 2 ha

b. Combien de bulbes de tulipes sont plantés par an dans la ville ? 14 000 bulbes

c. Combien d'agents communaux entretiennent les espaces verts ? 8 agents

3. BATIMENTS

a. Quelle est la surface des bâtiments gérés par la Ville (Musée, Médiathèque, Bâtiments sportifs, Mairie, Hôtel de la Monnaie...) 63 362.40 m²

b. Combien la Ville dépense-t-elle pour la consommation de fioul et de gaz des chaufferies communales ? 153 000 euros

c. Dans quel cimetière trouve-t-on des cavurnes, un jardin du souvenir et des columbariums ? Cimetière du Zich

4. FESTIVITES

Combien de pourcentage représente le temps de travail des agents communaux pour la préparation des festivités par rapport au travail global ? 12 %

Stadium



Le bâtiment principal et le terrain synthétique seront à la disposition du Club dès le début de l'année 2007. Le terrain d'honneur sera ouvert au football à compter du mois de septembre 2007

Voiries Ecospace



L'aménagement des voiries dans la zone Ecospace arrive à son terme. Les secteurs concernés seront ouverts à la circulation au mois de décembre 2006 ; il s'agit de la route Ecospace, rue Alfred Kastler, rue Jean-Marie Lehn et le prolongement de la rue d'Altorf.

Réhabilitation de l'Hôtel de la Monnaie : début des travaux



Les travaux de réhabilitation de l'Hôtel de la Monnaie, pour un montant de 2.087.266,01 euros TTC, ont commencé.

Ces travaux consisteront d'une part, à rénover et réaménager le bâtiment existant avec ouverture du plancher de la grande salle jusqu'au 1^{er} niveau des combles, et d'autre part, à procéder à une extension arrière sur niveau rez-de-chaussée qui compren-

dra le local de stockage des chaises, tables et autres mobiliers, et le local technique de chauffage-ventilation. Pour l'heure, l'installation de chantier a été réalisée par l'entreprise BTP de la Fontaine et les travaux de désamiantage du bâtiment arrière logeant anciennement la Croix-Rouge secouriste effectués par l'entreprise HAAR.

Louis Juggery, de la graine d'artiste !

Le 5^{ème} grand prix PEEP du jeune dessinateur à Molsheim a permis à Louis Juggery, scolarisé aux Tilleuls à Molsheim de décrocher la troisième place des CE1-CE2 au niveau national.

Créé par la fédération de parents d'élèves du même nom, au niveau national, ce prix vise à encourager la pratique du dessin chez les enfants de la maternelle au primaire dans les écoles publiques. Le thème retenu pour cette 5^{ème} édition était « la ville imaginaire ». Étaient jugées aussi bien la représentation de la ville que l'imagination, les qualités plastiques et esthétiques des dessins.

Cette année 2005 / 2006 à Molsheim, seules les deux écoles primaires ont participé : l'école des Tilleuls pour la majeure partie avec 148 participants et l'école de la Monnaie avec 20 participants, avec trois niveaux différents de qualifications : les CP, les CE1-CE2 et les CM1-CM2. Les dessins ont été examinés à différents niveaux : local, départemental, régional et national par divers jurys constitués de parents, de professeurs d'arts plastiques et de jeunes. Divers lots ont été remis aux gagnants sélectionnés par le jury local dont les DNA se sont fait l'écho. Nous avons souhaité rencontrer Louis Juggery primé au niveau départemental, régional et national pour avoir ses impressions sur ce prix.



La ville imaginaire de Louis.

Louis, veux-tu raconter comment tu as réalisé ton dessin ?

« Le maître, M. Riebel a proposé aux 27 élèves de la classe de CE2 de participer au prix PEEP du jeune dessinateur sur le thème de la ville imaginaire. La veille, j'avais eu une nouvelle boîte de crayons de couleurs, j'aime bien dessiner. J'ai fait mon dessin à la maison, trois soirs de

suite en rentrant de l'école. »

« Le lundi soir, l'ébauche était faite. Il était très excité par son projet de dessin; je lui ai demandé s'il voulait rajouter quelque chose, mais il m'a dit non. Il a été le premier de toute la classe à rendre son dessin à M. Riebel » nous rapporte sa maman.

Louis, peux-tu décrire la ville imaginaire de ton dessin ?

« Quand le soleil a explosé, il est devenu comme une étoile orange et rouge. En haut du royaume se trouve le château, c'est un château volant. Des routes volantes servent à des vaisseaux volants, camions ou voitures. Dans cette ville on s'arrête sur des parkings parce qu'on ne peut pas s'arrêter n'importe où. On nettoie l'eau avec des machines, un moulin à eau sort d'un arbre et laisse l'eau couler. Une centrale fait du fuel, des ascenseurs sont utilisés pour monter jusqu'aux arbres. Des plantes s'entortillent le long des bâtiments. On distingue deux arbres: l'un à gauche, l'autre à droite. Des missiles téléguidés sont prêts à être tirés sur les intrus. Une tour de surveillance ressemble à la Tour Eiffel en mécano. Un commissariat et une prison sont à côté. Juste derrière se trouve la cour de récréation, à l'arrière d'une petite statue. Enfin, tout en haut, on peut voir une piscine et tout en bas, à gauche, une ville schtroumpf. »

Et puis en discutant avec Louis, l'imagination prend le dessus et nous sommes en train d'inventer une autre histoire à partir de son dessin, une histoire où des humains ont survécu à l'explosion du soleil ; nous sommes en pleine science-fiction !

Ton dessin est très coloré, aimes-tu les couleurs, Louis ? Est-ce que tu dessines toujours en couleur ?

« J'aime bien les couleurs, mais je dessine aussi en noir et blanc »

Qu'as-tu aimé Louis dans le prix du jeune dessinateur ? Racontez-nous comment se sont passées ces différentes sélections départementales, régionales et nationales du prix PEEP ?

« Trouver le courrier dans la boîte aux lettres c'était très émouvant (de la part de la délégation PEEP du 67 puis des deux délégations du 67 et du 68), se rendre au Conseil Général à Strasbourg pour recevoir les deux prix départemental et régional, c'était super ! Mais le mieux, cela a été de recevoir la lettre de sélection de



Louis Juggery.

mon dessin par le comité national de la PEEP. J'étais très ému, avec le cœur qui palpitait. Je rêvais de gagner au niveau national et c'est arrivé.

J'ai été convié à Paris avec les autres enfants sélectionnés et leurs familles. La remise des prix a eu lieu le 10 juin à 13h30. L'après-midi, nous sommes tous allés visiter Paris en bus avec un guide. Nous avons vu les principaux monuments : la Tour Eiffel, l'Arc de Triomphe, les Champs-Élysées de 16h à 17h30, puis à 17h30 un superbe goûter avec des bonbons avait été prévu. Tout était bien organisé et nous avons été très bien accueillis. La Tour Eiffel que je construisais en mécano, j'ai pu la voir en vrai ! Au retour de Paris j'ai dessiné la Tour Eiffel pour mes voisins ! »

Que voudrais-tu faire plus tard, Louis ?

« J'aimerais être dessinateur ou archéologue. J'ai toujours aimé dessiner. »

Participeras-tu au prix PEEP du jeune dessinateur 2006 /2007 dont le thème est « Dessine-moi la vie de ta forêt » ?

« Oh oui, pour gagner de nouveau ! »

Merci d'avoir bien voulu répondre à nos questions. Bravo Louis, nous t'adressons toutes nos félicitations et souhaitons que tes autres rêves puissent aussi devenir réalité.

Pour Louis, l'année qui vient de s'écouler a été une année faste sur tous les plans. C'est un enfant dyslexique, et ce prix du jeune dessinateur lui a permis d'être valorisé, d'avoir une image positive de lui-même grâce à ses talents de dessinateur ce qui dans sa scolarité n'a pas toujours été le cas. Et cet exemple justifie à lui seul l'intérêt de ce prix.

www.peep-molsheim.org

Laurence LEVARD

Dans ce numéro, retrouvez les carnets rose et blanc pour la période du 1^{er} juillet au 30 septembre 2006.

[Carnet Rose]

Bienvenue à ...

- Aybuke**, fille de Aysun SAHIN et de Bayram CINAR
Fatmanur, fille de Gûlden GENÇ et de Necip SAHIN
Noah, fils de Virginie LAVIGNE et de Paul GONCALVES
Matthieu, fils de Véronique KOHLER et de Stéphane MEIDINGER
Maria, fille de Nawal HAFED et de Jean-Paul RODRIGUES
Linda, fille de Vanessa BRERA et de Mike BITTMANN
Lucia, fille de Anabela DOS SANTOS CARNEIRO et de Lucio AGOSTINHO
Léanne, fille de Jennifer DOSSMANN et de Olivier HUSSER
Elisa, fille de Frédéric BOLLEZ et de Maud THIRIAN
Maé, fille de Sabrina WEINBRECHT et de Dimitri LUCK
Angelo, fils de Adèle CONENNA et de Raphaël ARBOGAST
Arthur, fils de Marianne FAVORINI et de Olivier DUPRÉ
Noé, fils de Cécile DEGARDIN et de Matthieu HIARD
Léa, fille de Françoise FOND et de Maxime MUNIER
Maël, fils de Fanny MAILLY et de Alexandre SCHOETTEL
Yanis, fils de Dorothee BURGARD et de Ahcene CHERDI
Valentine, fille de Anne DIETRICH et de Frédéric MULLER
Ilyas, fils de Rachida ES-SABAR et de Abdesselam GRADA
Noa, fils de Séverine BLET
Janis, fille de Caroline HUBERT et de Sandy MOREAU
Ali-Riza, fils de Dilek EKICI et de Eyup EKICI
Théo, fils de Adeline VANPOPERINGHE et de Christophe ANTONI
Tarkan, fils de Semra EFE et de Ilhami KARA
Eva, fille de Amandine LOPEZ et de Franck MULLER
Benoît, fils de Florence MONJON et de Laurent CAZAUMAYOU
Maëlle, fille de Delphine ERHART et de Pascal SIMS
Sevgi, fille de Mukaddes APAYDIN et de Fatih GürBüz
Thomas, fils de Anne-Sophie HILGER et de Laurent MURINO
Léa, fille de Caroline ORTELLI et de Gabriel HAEGY
Ivanna, fille de Stéphanie FISCHER et de David SCHMID
Emma, fille de Christine NAGEL et de Romain DI PANCRAZIO
Clément, fils de Aurélie MAURY et de Alexandre GONTHIER
Baptiste, fils de Anne-Florence ZIND et de Jérôme GUINGRICH
Nino, fils de Tatiana FOND
Stella, fille de Linda LOISEAU et de Stéphane HAUWEL
Thibault, fils de Laetitia KAUFMANN et de Philippe PERNELLE
Emily, fille de Véronique SPIESER et de Martial MULLER

[Carnet Blanc]

Tous nos voeux de bonheur à ...

- GODIE Séverine et VOGLER Nicolas**
1^{er} juillet 2006
- CROIX Corinne et DEISS Jean-Claude**
1^{er} juillet 2006
- HEMMERLE Stéphanie et ADAM Laurent**
1^{er} juillet 2006
- HECKMANN Estelle et HECKMANN Jean-Michel**
1^{er} juillet 2006
- DELIERS Marie-Françoise et STAEBLER Roland**
1^{er} juillet 2006
- GRESSER Marie-Hélène et DEMAND Christophe**
1^{er} juillet 2006
- WINO Aurélie et STEPHAN Régis**
1^{er} juillet 2006
- KLOTZ Carine et SITTER Pascal**
1^{er} août 2006
- SACQUEPEY Julie et BARBIER Mickaël**
1^{er} août 2006
- SCHWEITZ Christine et SERBONT François**
1^{er} août 2006
- MADEJSKA Kamila et WOLF Guillaume**
1^{er} août 2006
- PADOWICZ Hélène et GVALET Gilles**
1^{er} août 2006
- BERGE Claire et TREZAIN Romaric**
1^{er} septembre 2006
- HADERER Christine et MULLER Dominique**
1^{er} septembre 2006
- ZIMMERMANN Judith et KRATZ Gabriel**
1^{er} septembre 2006
- PANNUTI Florence et KAPPLER Thierry**
1^{er} septembre 2006
- STRUPP Muriel et TROUVÉ Jérôme**
1^{er} septembre 2006
- COURTAY Isabelle et CYRUL Benoit**
1^{er} septembre 2006
- RAVENAUD Séverine et GAILLEZ Jean-Marie**
1^{er} septembre 2006